

Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe

918 rue des Petites Forges – « ZA les Petites
Forges »
72 380 JOUE L'ABBE
02 43 27 37 20
contact@mainecoeurdesarthe.fr



Au 1er Janvier 2017, les Communautés de communes des Portes du Maine et des Rives de Sarthe se sont regroupées pour former la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
 - o SCOT et schéma de secteur
- Accueil des gens du voyage :
 - o Aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 Juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie
 - o Gestion du parc de logements communautaires dont la liste est annexée aux statuts communautaires
 - o Garantie des emprunts souscrits par les organismes habilités pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logement locatifs:
 - Pour les opérations engagées précédemment par la Communauté de communes des Portes du Maine
 - Et pour toute autre opération de logements locatifs soutenu financièrement par un fonds de concours exclusivement

OBSERVATIONS

Le SCOT du Pays du Mans a été approuvé le 29 janvier 2014. Le 30 avril 2018, le Préfet de la Sarthe a validé l'adhésion de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien au syndicat mixte du Pays du Mans. Le périmètre du SCOT inclus désormais 5 intercommunalités : Le Mans Métropole, Gesnois Bilurien, Orée de Bercé Belinois, Maine Cœur de Sarthe et Sud-Est du Pays Manceau.

Cette extension du périmètre du SCOT a conduit à engager la révision le 4 mars 2022 pour l'élaboration d'un nouveau document couvrant l'ensemble du territoire comprenant 92 communes et plus de 1620 km² et 314 000 habitants.